



Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI)

222 bis rue de Vieux-Berquin

59190 HAZEBROUCK

Tel :03.74.54.00.59

Appel d'offres ouvert

Avis d'appel public à la concurrence

**Objet du marché : Fauchage d'accotements, de fossés
et de zones herbeuses sur le territoire de la CCFI.**

Représentant du pouvoir adjudicateur :
Monsieur le Président de la CCFI

N° de marché : M21.003

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI)

222 bis rue de Vieux-Berquin

59190 HAZEBROUCK

Téléphone : 03.74.54.00.59

Adresse internet : <http://www.cc-flandreinterieure.fr>

E-Mail : marchespublics@cc-flandreinterieure.fr

Statut : Communauté de communes

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>

Le téléchargement du DCE sur le site www.marches-securises.fr est l'unique moyen d'obtention du DCE. La CCFI ne transmettra aucun DCE dont la demande interviendra par mail, SMS, Fax ou par courrier.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenus :

Le ou les points de contacts susmentionné(s).

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre :

Fauchage d'accotements, de fossés et de zones herbeuses sur le territoire de la CCFI. - Fauchage d'accotements, de fossés et de zones herbeuses sur le territoire de la CCFI.

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :oui

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande

Lieu principal d'exécution :

territoire de la CCFI

Code NUTS : FRE11

CPV global à la consultation

CPV principal : 77211500-7

CPV propre à chaque lot

lot n°1 : CPV principal : 77211500-7

lot n°2 : CPV principal : 77211500-7

lot n°3 : CPV principal : 77211500-7

lot n°4 : CPV principal : 77211500-7

lot n°5 : CPV principal : 77211500-7

lot n°6 : CPV principal : 77211500-7

lot n°7 : CPV principal : 77211500-7

lot n°8 : CPV principal : 77211500-7

lot n°9 : CPV principal : 77211500-7

lot n°10 : CPV principal : 77211500-7

lot n°11 : CPV principal : 77211500-7

lot n°12 : CPV principal : 77211500-7

lot n°13 : CPV principal : 77211500-7

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Le montant global estimé de l'accord-cadre est de 668 000.00 euros HT

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 HOUTKERQUE, STEENVOORDE, TERDEGHEM, WINNEZEELE

Estimation ou fourchette : 72000 euros HT

Lot n°2 BERTHEN, BOESCHEPE, EECKE, GODEWAERSVELDE, SAINT JANS CAPPEL

Estimation ou fourchette : 56000 euros HT

Lot n°3 BAILLEUL

Estimation ou fourchette : 40000 euros HT

Lot n°4 BORRE, CAESTRE, FLETRE, METEREN, PRADELLES

Estimation ou fourchette : 44000 euros HT

Lot n°5 NIEPPE, STEENWERCK

Estimation ou fourchette : 36000 euros HT

Lot n°6 BOESEGHEM, MORBECQUE, STEENBECQUE, THIENNES

Estimation ou fourchette : 56000 euros HT

Lot n°7 LE DOULIEU, MERRIS, NEUF-BERQUIN, STRAZEELE, VIEUX BERQUIN

Estimation ou fourchette : 40000 euros HT

Lot n°8 ARNEKE, BUYSSCHEURE, NOORDPEENE, OCHTEZEELE, RUBROUCK

Estimation ou fourchette : 64000 euros HT

Lot n°9 BAVINCHOVE, HARDIFORT, OUDEZEELE, OXELAERE, WEMAERS CAPPEL, ZERMEZEELE, ZUYTPEENE

Estimation ou fourchette : 64000 euros HT

Lot n°10 CASSEL ,HONDEGHEM, SAINT SYLVESTRE CAPPEL, SAINTE MARIE CAPPEL, STAPLE

Estimation ou fourchette : 56000 euros HT

Lot n°11 BLARINGHEM, EBBLINGHEM, LYNDE, RENESCURE, SERCUS, WALLON-CAPPEL

Estimation ou fourchette : 60000 euros HT

Lot n°12 HAZEBROUCK

Estimation ou fourchette : 36000 euros HT

Lot n°13 FAUCHAGE TARDIF SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA CCFI

Estimation ou fourchette : 44000 euros HT

Pour le Lot n°1 HOUTKERQUE, STEENVOORDE, TERDEGHEM, WINNEZEELE

Pour le Lot n°2 BERTHEN, BOESCHEPE, EECKE, GODEWAERSVELDE, SAINT JANS CAPPEL

Pour le Lot n°3 BAILLEUL

Pour le Lot n°4 BORRE, CAESTRE, FLETRE, METEREN, PRADELLES

Pour le Lot n°5 NIEPPE, STEENWERCK

Pour le Lot n°6 BOESEGHEM, MORBECQUE, STEENBECQUE, THIENNES

Pour le Lot n°7 LE DOULIEU, MERRIS, NEUF-BERQUIN, STRAZEELE, VIEUX BERQUIN

Pour le Lot n°8 ARNEKE, BUYSSCHEURE, NOORDPEENE, OCHTEZEELE, RUBROUCK

Pour le Lot n°9 BAVINCHOVE, HARDIFORT, OUDEZEELE, OXELAERE, WEMAERS CAPPEL, ZERMEZEELE, ZUYTPEENE

Pour le Lot n°10 CASSEL ,HONDEGHEM, SAINT SYLVESTRE CAPPEL, SAINTE MARIE CAPPEL, STAPLE

Pour le Lot n°11 BLARINGHEM, EBBLINGHEM, LYNDE, RENESCURE, SERCUS, WALLON-CAPPEL

Pour le Lot n°12 HAZEBROUCK

Pour le Lot n°13 FAUCHAGE TARDIF SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA CCFI

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Un maximum de 2 lots (pour les lots 1 à 12) sera attribué à chaque candidat, selon les modalités suivantes :

Afin de favoriser l'émergence d'une plus grande concurrence, le pouvoir adjudicateur décide qu'après analyse des offres si un candidat arrive premier sur plusieurs lots, il pourra se voir attribuer au maximum 2 lots sur 12 (le lot 13 pouvant être attribué en sus des deux lots).

Précisions sur l'attribution des lots : Les offres seront classées tous lots confondus par note globale décroissante dans un tableau présentant les candidats en lignes et les lots en colonnes.

La première attribution sera prononcée de la même manière pour les offres restantes.

Les attributions suivantes sont prononcées de la même manière pour les offres restantes.

Lorsqu'un candidat a obtenu 2 lots, ses autres offres ne sont plus prises en considération.

En cas d'offres ex aequo en nombre de points acquis sur un lot, l'offre retenue sera l'offre la moins disante.

Un exemple d'utilisation de cette méthode d'attribution figure en annexe au règlement de la consultation.

L'accord-cadre relatif au lot a une durée initiale de 7 mois.

Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Une avance est prévue.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Interdiction de soumissionner

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 3 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation de l'accord-cadre public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un accord-cadre public antérieur.

L'acheteur exclut les personnes qui ont entrepris d'influer indûment sur le processus décisionnel de l'acheteur ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de leur donner un avantage indu lors de la procédure de passation de l'accord-cadre public, ou ont fourni des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution.

L'acheteur exclut les personnes qui, par leur participation préalable directe ou indirecte à la préparation de la procédure de passation de l'accord-cadre public, ont eu accès à des informations susceptibles de créer une distorsion de concurrence par rapport aux autres candidats, lorsqu'il ne peut être remédié à cette situation par d'autres moyens.

L'acheteur exclut les personnes à l'égard desquelles l'acheteur dispose d'éléments suffisamment probants ou constituant un faisceau d'indices graves, sérieux et concordants pour en déduire qu'elles ont conclu une entente avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence.

L'acheteur exclut les personnes qui, par leur candidature, créent une situation de conflit d'intérêts, lorsqu'il ne peut y être remédié par d'autres moyens. Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation dans laquelle une personne qui participe au déroulement de la procédure de passation de l'accord-cadre public ou est susceptible d'en influencer l'issue a, directement ou indirectement, un intérêt financier, économique ou tout autre intérêt personnel qui pourrait compromettre son impartialité ou son indépendance dans le cadre de la procédure de passation de l'accord-cadre public.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Capacité technique et professionnelle :

- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution de l'accord-cadre

Procédure : Appel d'offres ouvert

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : M21.003

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/02/2021

Date limite de réception des offres : 15/03/2021 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 15/03/2021 à 14:00.

Le lieu d'ouverture des offres est L'ouverture des offres n'étant pas publiques, la date et l'heure indiquées sont susceptibles d'être modifiées.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : non

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par virement bancaire.

Modalités de financement des prestations : Budget de la collectivité.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

L'accord-cadre débutera le 24 mai 2021 ou à sa date de notification si elle intervient a posteriori et se terminera le 31 décembre 2021.

Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois. Les reconductions ne pourront pas aller au-delà du 31 décembre 2024.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour l'accord-cadre ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Lille
5 Rue Geoffroy Saint-Hilaire
CS 62039
59014 Lille CEDEX

Tél: 0359542342

Fax : 0359542445

Courriel: greffe.ta-lille@juradm.fr

Adresse Internet (URL): <http://lille.tribunal-administratif.fr>

Service pour renseignements sur recours

Tribunal administratif de Lille
5 Rue Geoffroy Saint-Hilaire
CS 62039
59014 Lille CEDEX

Tél: 0359542342

fax : 0359542445

Courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr

Adresse Internet (URL): <http://lille.tribunal-administratif.fr>

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement est signé soit signé(e) électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.

En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande **uniquement au moyen du profil d'acheteur**, <https://www.marches-securises.fr> au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des offres.